

Réponse des candidats du Front de Gauche au Collectif pour un audit citoyen de la dette publique du Loiret (CAC 45)

Sur les thèmes de la légitimité de la dette publique française, de l'aide aux collectivités locales touchées par les prêts « toxiques » et le Pacte budgétaire, nos réponses sont les suivantes :

1) Analyse globale

- Pensez-vous que la totalité de la dette publique française est légitime, ou bien qu'elle a été souscrite au moins en partie pour des choix illégitimes comme la baisse des recettes fiscales en provenance des ménages aisés et des grandes entreprises ?

Pour nous la question de la dette fait l'objet d'un double mensonge :

– La dette serait due aux politiques de redistribution. Or ce sont les politiques fiscales de droite qui ont creusé la dette. Depuis 2002 la multiplication des exonérations fiscales et sociales a fait perdre près de 100 milliards d'euros au budget de l'État et a provoqué le doublement de la dette. Par ailleurs, dès 1973 l'État a renoncé à sa prérogative de battre monnaie. Ne pouvant se financer directement ni auprès de la Banque de France ni aujourd'hui auprès de la BCE, il est ainsi obligé de s'adresser aux banques privées, qui prélèvent des intérêts au passage. La dette de tous fait la rente de quelques-uns.

– La « discipline budgétaire » aurait le même sens pour un ménage et un État. En réalité, le déficit public, bien utilisé, crée de la demande. Il permet de remplir le carnet de commandes des entreprises et de stimuler la création de richesses et d'emplois, bases des recettes fiscales et parafiscales qui contribuent ensuite à réduire la dette. Les cures d'austérité drastiques, en supprimant au passage des services utiles aux populations, entraînent le scénario grec : on déprime la demande, les entreprises ferment ou licencient, l'économie entre en récession, donc les rentrées fiscales baissent et pour finir... la dette augmente.

- Etes-vous favorable à un audit complet de la dette publique française ? Si oui, pensez-vous que des élus et des organisations citoyennes doivent être membres de cette commission d'audit ?

Le Front de gauche soutient la campagne du collectif pour faire un audit de la dette publique. Pendant la campagne des présidentielles son candidat Jean Luc Mélenchon a invité les électeurs à s'engager dans une autre approche des sujets économiques et particulièrement sur le sujet de la dette publique. C'est aux citoyens que doit revenir la responsabilité de demander des comptes sur la dette publique, à l'image de la Révolution citoyenne fondée sur l'implication populaire du plus grand nombre que nous croyons nécessaire.

2) Audit local

- Plusieurs dizaines de collectivités du Loiret et d'organismes publics sont touchés par le problème des prêts "toxiques" et la raréfaction actuelle du crédit, comment pensez-vous les aider à y faire face ?

Les prêts que les collectivités territoriales ont contractés pour financer leurs investissements l'ont été auprès des banques qui au lieu de se comporter en conseiller ont délibérément conduit leurs clients dans une impasse financière. Or ces banques se financent elles-mêmes à 1% auprès de la BCE et proposent des prêts à des taux trois fois supérieurs. Nous proposons les mesures suivantes :

- Rompre avec les agences de notation
- Sortir les biens communs locaux des marchés
- Attaquer les banques en justice

Le pôle financier public que nous envisageons de créer permettrait de réorienter le crédit au service de l'emploi, des collectivités territoriales et de la reconversion écologique de la production.

- Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale a proposé la création d'un « pôle d'assistance et de transaction » pour négocier au niveau national face aux banques au nom des acteurs publics locaux touchés. Etes-vous favorable à la création de ce pôle et à une présence des organisations citoyennes en son sein ?

De manière générale, nous voulons promouvoir l'implication populaire permanente : notre programme prévoit en particulier de renforcer et d'amplifier la souveraineté directe du peuple. La démocratie participative sera inscrite dans la Constitution et des lois déclineront ce principe pour donner les moyens, les outils, les espaces pour sa mise en œuvre. Elle s'appliquera à l'élaboration des lois, à la mise en œuvre des grandes politiques publiques et à la gestion des collectivités territoriales, notamment au moyen de budgets participatifs. Surtout, nous créerons de nouveaux domaines d'intervention populaire. Le référendum, ou toute autre forme de consultation populaire directe, pourra être initié par voie de pétition réunissant un pourcentage conséquent de la population. Tout changement du périmètre des services publics sera décidé après consultation du peuple. L'initiative d'une loi sera ouverte aux citoyennes et aux citoyens, aux organisations syndicales et aux associations.

3) Pacte budgétaire

- Etes-vous favorable au Pacte budgétaire sous sa forme actuelle ? Proposez-vous de renégocier ce traité puisque les remèdes de la rigueur aggravent la crise et la situation sociale des pays qui l'appliquent ? - Etes-vous favorable à un référendum en France sur ce Traité, puisqu'il s'agit de l'avenir des peuples d'Europe, de leurs droits sociaux et de leur quotidien ?

Le Front de gauche exige un référendum sur la ratification du Pacte budgétaire. Jean Luc Mélenchon a déjà déposé sur cette question, avec nos camarades du groupe GUE/NGL au Parlement européen, une Proposition de Résolution (PE479.464 – B7-0043/2012) sur les conclusions du Conseil européen du 30 janvier 2012 sur un accord international relatif à une union pour la stabilité budgétaire. Son point 13 est sans ambiguïté : « Le Parlement européen estime que des engagements de l'ampleur de ceux que prévoit le projet de traité international passent obligatoirement par la consultation la plus large possible des populations par voie de référendums organisés selon les règles nationales; souligne que ces référendums doivent être organisés sans ingérence politique de la Commission européenne; est par ailleurs d'avis que les gouvernements des États membres où un référendum n'est pas possible doivent donner à leur population la possibilité de se prononcer sur la ratification de ce projet de traité par consultation populaire ».

Notre programme « l'Humain d'abord » prévoit déjà de mener la bataille politique et diplomatique pour un nouveau traité européen, et pour la refonte des statuts et missions de la BCE. En prenant appui sur les luttes et les aspirations au changement en Europe, nous nous engagerons dans la mise en chantier d'un nouveau traité qui sera adopté en France par référendum après un grand débat populaire. Nous agissons pour l'adoption d'une clause de non-régression sociale et environnementale.

La France prendra l'initiative d'États généraux de la refondation européenne en faisant appel à toutes les forces politiques et sociales disponibles en Europe.

Cécile Hubert
Michel Ricoud
1^{ère} circonscription

Sylvie Dubois
Joël Durand
2^{ème} circonscription

Sylvie Vauvilliers
Luc Beunier
3^{ème} circonscription

Karine Percheron
Alain Roméro
5^{ème} circonscription

Olivier Hicter
Marie Agam
6^{ème} circonscription